



# PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF

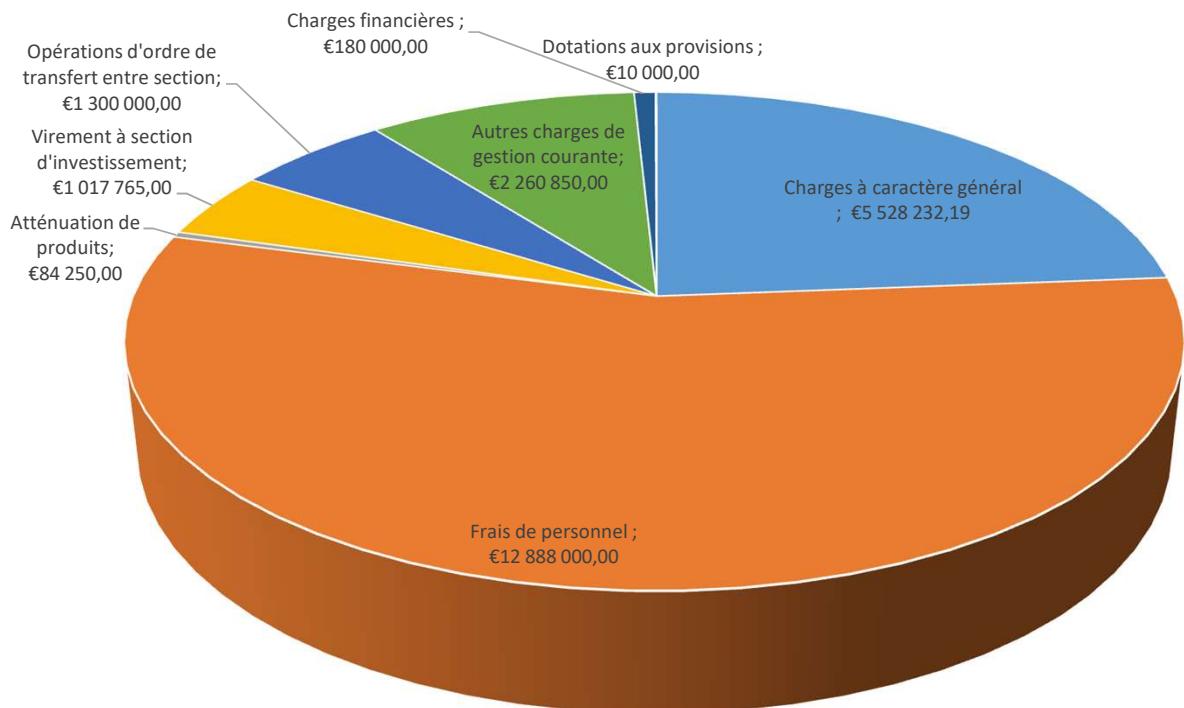
EXERCICE 2026



# ÉLÉMENTS DE CONTEXTE

- En 2025, l'activité repart timidement : après un premier trimestre à +0,1 %, le PIB français a progressé de +0,3 % au deuxième trimestre et de +0,5 % au troisième. À l'échelle de la zone euro, la Commission européenne table sur une croissance de 1,4 % et une inflation de 1,7 % en 2026. L'inflation est en reflux, mais la politique monétaire reste restrictive : la Banque centrale européenne a réduit ses taux directeurs à 2,00 % (facilité de dépôt), 2,15 % (opérations principales de refinancement) et 2,40 % (facilité de prêt marginal) en juin 2025, après les avoir portés jusqu'à 4,5 % en 2023; elle vise un retour durable de l'inflation autour de 2 %.
- Le Projet de loi de finances 2026 repose sur une hypothèse de croissance de 1 % et vise à ramener le déficit public à 4,7 % du PIB, contre 4,9 % en 2025, en mobilisant près de 10 milliards d'euros d'économies et une hausse de la contribution des ménages les plus aisés; la dette publique resterait proche de 118 % du PIB. Pour atteindre cet objectif, l'État gèle la dotation globale de fonctionnement des collectivités à 27 milliards d'euros et attend un effort d'économies de l'ordre de 4,6 milliards d'euros de la part du bloc local (voire plutôt 7 en réalité). Tant que la loi de finances n'est pas adoptée, une loi spéciale autorise l'exécution des crédits sur la base de ceux de 2025 jusqu'au premier trimestre 2026.
- Faches-Thumesnil devra composer avec cette contrainte dans un contexte local déjà tendu. Cela impacte sur le budget de la masse salariale via la cotisation CNRACL, sur les investissements via la baisse programmée des subventions et sur le besoin de continuer à soutenir à la fois le tissu local mais aussi associatif.

# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 23,3 M€



Présentation du Budget Primitif 2026



# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 23,3 M€

## Chapitre 011 - Charges à caractère général : 5 528 232,19 € (-62 327,84 € par rapport au BP 2025)

Dans un contexte de hausse des prix, le budget est contrôlé. La municipalité poursuit ses engagements en faveur de la réduction de ses consommations énergétiques. La stabilisation de l'inflation française permet une revalorisation plus faible des révisions de prix issues des marchés publics pour 2026.

Les dépenses d'électricité sont inscrites au BP 2026 à hauteur de 424 558,51 € contre 490 000 € en 2025 ;

Les dépenses de chauffage sont inscrites à hauteur de 330 000 € au BP 2026 contre 400 000 € en 2025 ;

Le budget de la cantine est de 700 000 € au BP 2026, contre 660 000 € en 2025.

## Chapitre 012 - Charges de personnel : 12 888 000 € (+188 000 € par rapport au BP 2025)

Les dépenses de personnel sont le poste le plus important de la section de fonctionnement. A ce titre, la contrainte de ces dépenses est primordiale pour l'équilibre budgétaire. L'augmentation affichée cette année, ne représente que +1,48%. Cette augmentation prend en compte : L'ensemble des mesures gouvernementales potentielles et connues à ce jour, qui viennent impacter fortement le budget des collectivités (cotisations CNRACL par exemple, à hauteur de 188 000 €) ; L'effet GVT (Glissement – Vieillissement – Technicité), qui accroît mécaniquement les traitements des agents d'une année à l'autre ;

Le remplacement d'agents absents ou mutés.



# DEPENSES DE FONCTIONNEMENT: 23,3 M€

## **Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante : 2 260 850 € (+ 102 540 € par rapport au BP 2025)**

L'évolution s'explique notamment par :

Le renouvellement de droits d'utilisation d'outils logiciels (informatique en nuage) pour 46 100 € ;

La volonté de la part de la ville de continuer à soutenir fortement le tissu associatif et de manière pérenne ;

La progression du forfait de l'école Notre Dame, en lien direct avec l'inflation subie, dans le respect de la convention.

## **Chapitre 66 - Charges financières : 180 000 € (- 14 000 € par rapport au BP 2025)**

La collectivité n'a pas eu recours à l'emprunt en 2025, ceci pour faire diminuer le plus possible la charge de l'emprunt (et donc du remboursement des intérêts de la dette). La renégociation des emprunts en 2021 a permis de réduire fortement le poids des charges financières.

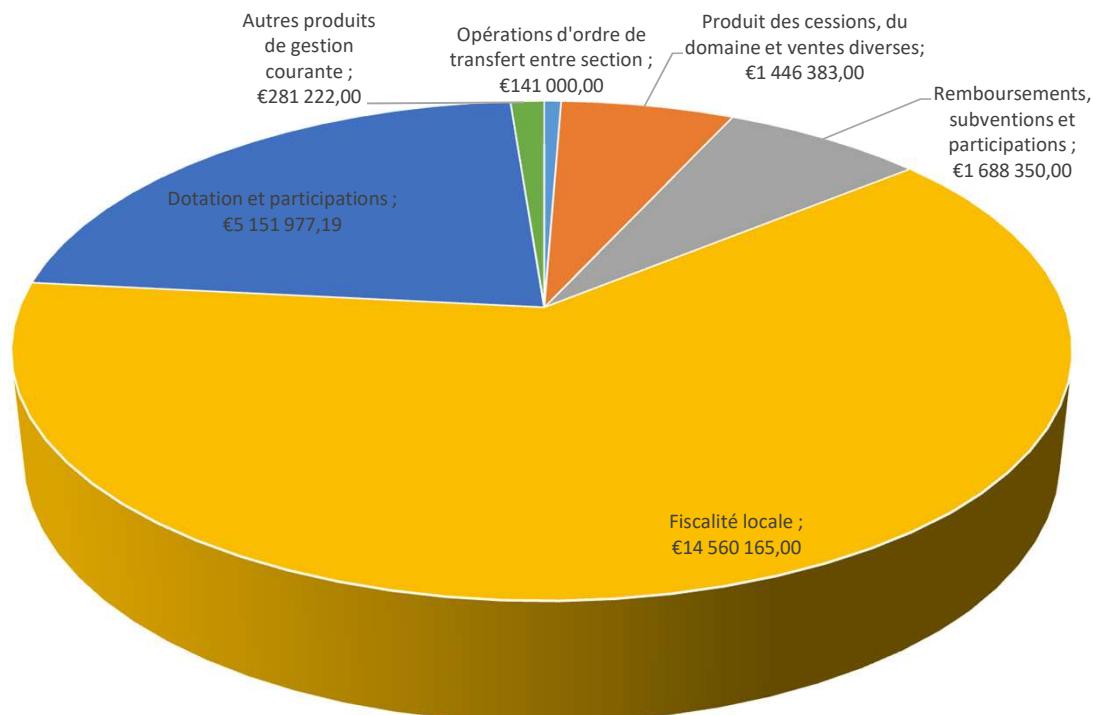
Le virement de la section de fonctionnement vers la section d'investissement est de 1 017 765 € en 2026.

## **Pour les dépenses d'ordre :**

Les amortissements sont de 1 300 000 € en 2026, suivants la règle du prorata temporis imposée par la nomenclature M57.



# RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 23,3 M€



Présentation du Budget Primitif 2026

FACHES-THUMESNIL 

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 23,3 M€

## Chapitre 70 - Produits des services et du domaine 1 446 383 € (- 26 372,06 € par rapport au BP 2025)

Les ventes de produits et services sont en légère diminution en 2026 :

- Les ventes de la régie cimetière avaient subi un bond important en 2024 suite à une régulation effectuée, passant de 40 249 € à 102 116 €, elles sont au budget 2026 à hauteur de 42 576 € ;
- Les recettes issues de la restauration ont été maintenues à 600 000 € en fonction du réalisé de 2025 ;
- Les recettes issues des crèches rentrent dans un rythme annuel classique et ont été réajustées par rapport au réalisé 2025 connu à ce jour. Elles sont estimées à 292 807 €.

## Chapitre 73 – Impôts et taxes 1 688 350 € au BP 2026, stable à +0,06% de variation

Le chapitre regroupe les recettes suivantes :

- Attribution de compensation pour 1 110 850 € ;
- Fonds de péréquation des ressources intercommunales pour 317 000 € ;
- Dotation de solidarité communautaire pour 245 500 € ;
- Fonds Nationale de Garantie Individuelle des Ressources pour 15 000 €.

# RECETTES DE FONCTIONNEMENT: 23,3 M€

## **Chapitre 731 – Fiscalité locale 14 560 165 € (+220 165 € par rapport à 2025)**

Aucune augmentation de taux n'est à constater en 2026, comme en 2025. Les taxes foncières et d'habitation sur les résidences secondaires évolueront en fonction de l'augmentation liée au coût de la vie, prévue par le Code Général des Impôts. Cette dernière est de 0,8% pour l'année 2026. Cette augmentation est celle décidée par l'État et non par la commune. Suivant les conseils de la Direction Générale des Finances Publiques, la commune reste encore une fois prudente sur l'évaluation des bases de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. Les droits de mutation sont évalués à 650 000 €, suivant le réalisé 2025. Ceci traduit la reprise du dynamisme immobilier et des recettes liées.

## **Chapitre 74 - Dotations, subventions, participations 5 151 977,19 € (+ 285 911,59 € par rapport au BP 2025)**

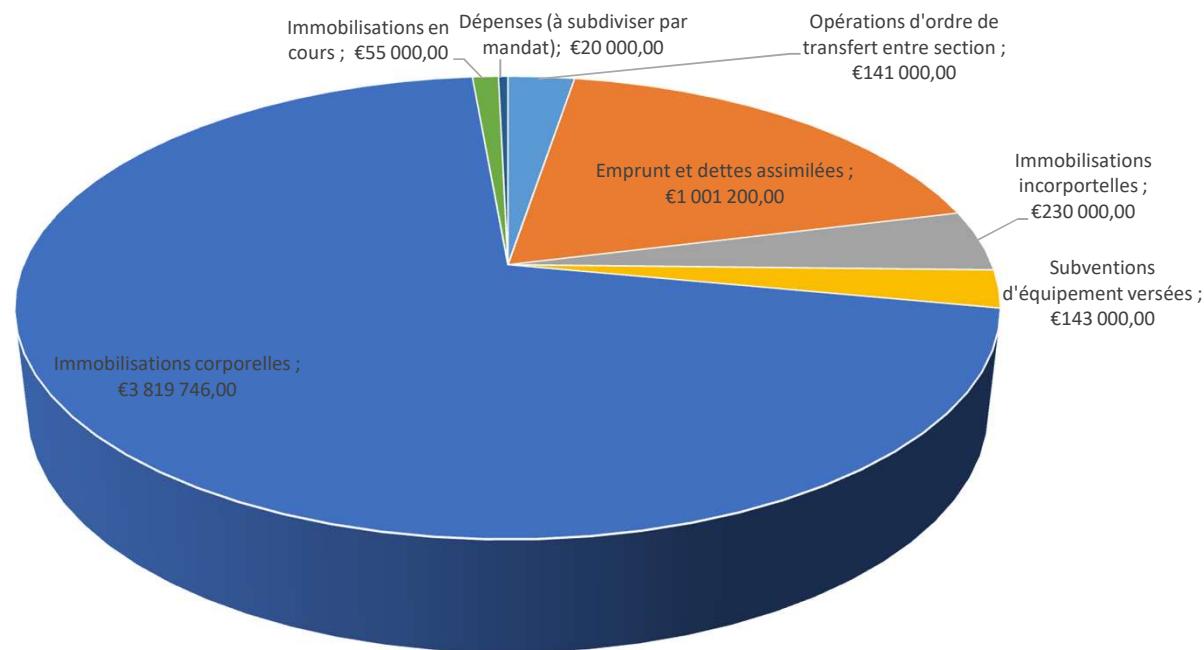
La dotation forfaitaire de la ville est estimée à 2 180 000 €, cette dernière ne progresse que très peu d'année en année. La ville, en l'attente du vote du projet de loi de finances, reste prudente sur les dotations qui pourront lui être accordées. Après certains rattrapages sur les recettes de la Caisse d'Allocations Familiales pour les crèches, les recettes reviennent à un niveau annuel classique. Par ailleurs, la ville dispose des bonus CNAF attractivité, handicap, mixité et territoire.

## **Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante 281 222 € (-28 796,50 € par rapport au BP 2025)**

La majeure partie des recettes est constituée du remboursement du sinistre de l'école Daudet au sein de la nature 75888, pour 210 000 €. Il s'agit ici du solde. Avant le passage en nomenclature M57, ce type d'encaissement se constatait au sein du chapitre 77 (recettes exceptionnelles).

Pour les recettes d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement atteint 141 000 € en 2026.

# DEPENSES D'INVESTISSEMENT (sans reports): 5,5 M€



# DEPENSES D'INVESTISSEMENT (sans reports): 5,5 M€

**3 819 746 € d'opérations d'équipement nouvelles**, globalisées au sein du chapitre 21.

- Les travaux de rénovation et de réaménagement intérieurs pour l'école Lamartine, dont les études sont en cours, pour plus de 400 000 € ;
- Les travaux de réparation de la structure métallique du centre sportif Kléber pour 210 000 € ;
- Les projets d'accessibilité et de sécurité pour 150 000 € ;
- La peinture des parties métalliques et le changement de revêtement de sol de la salle Brel pour 123 000 € ;
- La réfection de l'école Pasteur-Curie pour plus de 120 000 € ;
- Les projets de déminéralisation et d'engazonnement dans les écoles Sand, Pascal, Kléber et Daudet-Bettignies pour 110 000 € ;
- La rénovation des aires de jeux pour 75 000 € par an ;
- La rénovation de la toiture du centre social du chemin rouge, pour au moins 137 500 € ;
- La poursuite des investissements en faveur des économies d'énergie et d'une meilleure gestion durable avec la poursuite de l'installation de chaudières plus performantes, de ballons thermodynamiques et de systèmes de gestion technique des bâtiments.

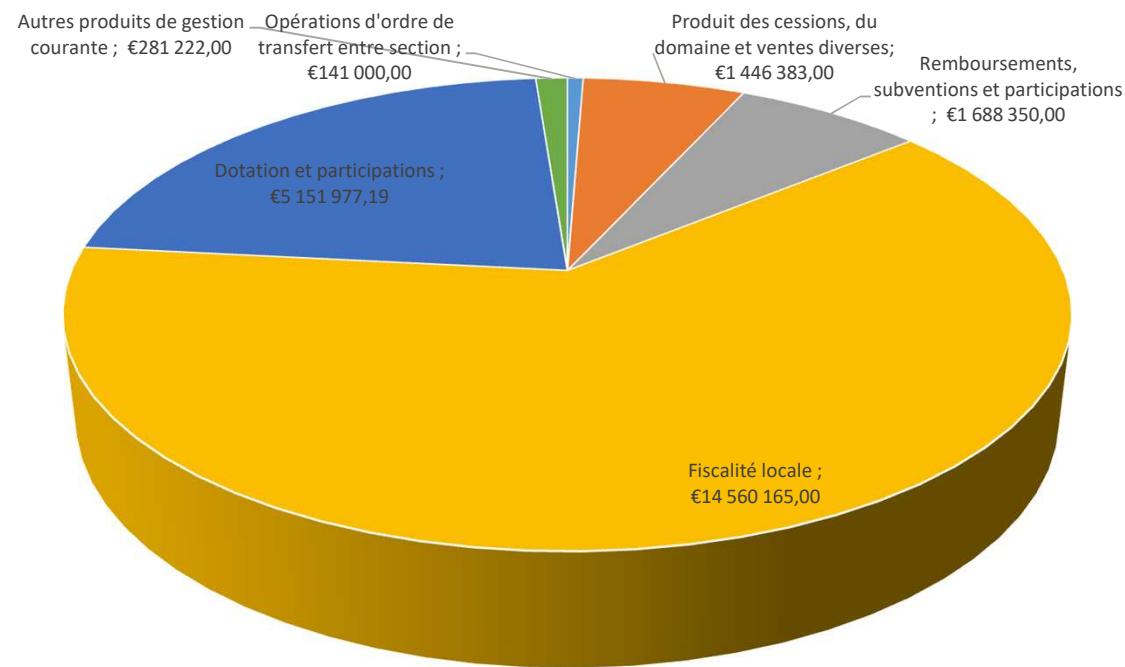
A ceci s'ajoute l'investissement courant des services de la ville, pour la réfection des bâtiments et l'amélioration de la performance énergétique.

**1 001 200 € d'opérations financières** (remboursement du capital de la dette), en diminution de 320 000 € par rapport au BP 2025.

**230 000 € d'études et droits de concessions divers, globalisés au chapitre 20.**

**143 000 € de subventions d'équipement versées, globalisées au chapitre 204.**

# RECETTES D'INVESTISSEMENT (sans reports): 5,5 M€





# RECETTES D'INVESTISSEMENT (sans reports): 5,5 M€

Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves	497 500,00 €
Chapitre 13	Subventions d'investissement	256 724,38 €
Chapitre 16	Emprunts et emprunt d'équilibre	2 337 956,62 €
Chapitre 021	Virement de la section de fonctionnement	1 017 765,00 €

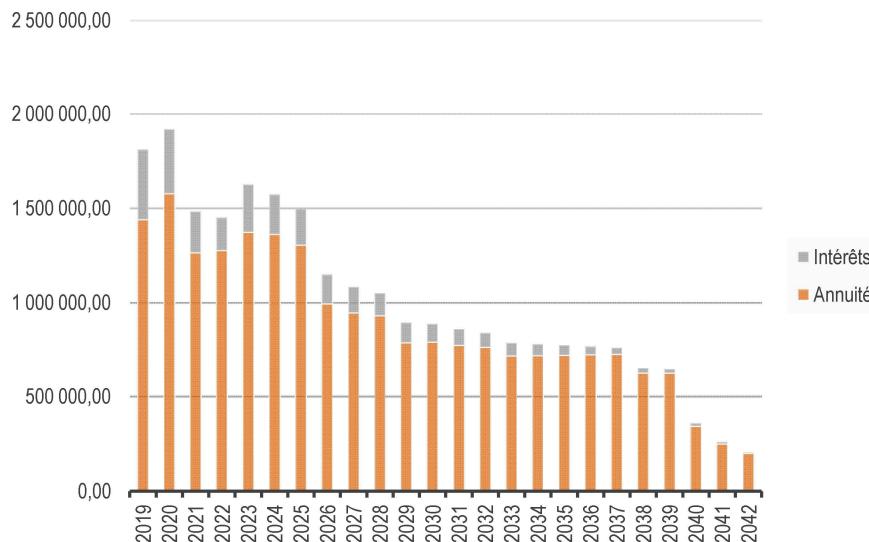
Concernant les subventions d'investissement, la ville est en attente d'arbitrage de dossiers déposés en Préfecture ainsi qu'à la Métropole Européenne de Lille pour ses projets en cours. Une fois les notifications reçues, les crédits seront inscrits par voie de décision modificative.

Présentation du Budget Primitif 2026

FACHES-THUMESNIL 

# NIVEAU DE DÉSEDETTEMENT

## Extinction de l'encours de la dette



La ville a **fortement** réduit sa dette, en effet, en mars 2020, l'encours de dette était de 12 709 063,61 €. Si l'on tient compte de l'inflation, cela représenterait aujourd'hui un endettement de 14 670 000 € soit 3 038 366,88 € de plus que l'endettement actuel qui s'élève à la date de rédaction du rapport à 11 631 633,12 €.

En mars 2020, **le taux moyen d'intérêt était de 2,69%, il sera de 1,36% en 2026** ;  
En mars 2020, **le nombre d'emprunt était de 18, il sera de 11 en 2026** ;  
En mars 2020, **le remboursement annuel de capital était de 1 577 992,64 €, il sera de 994 794,62 € en 2026** ;

**Les charges financières de l'année 2020 étaient de 339 396,61 € elles seront de 154 610,76 € en 2026.**

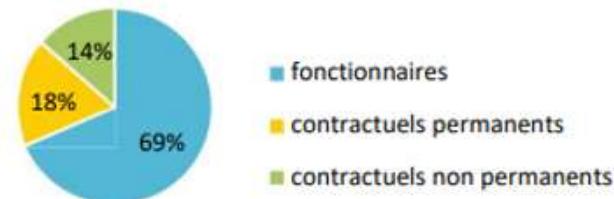
Au premier janvier 2026, l'encours de dette sera de 11 597 808,42 €, pour un taux moyen de 1,36 % (taux actuariel de 1,39%) sur 11 emprunts. L'annuité de remboursement est estimée, pour l'année 2025, à 1 149 405,38 € avec 994 794,62 € d'amortissement du capital et 154 610,76 € d'intérêts. La renégociation des emprunts effectuée en 2021 a permis de limiter l'impact des intérêts de la dette sur la section de fonctionnement.

# EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

## — Effectifs —

➡ 324 agents employés par la collectivité au 31 décembre 2024

- > 222 fonctionnaires
- > 58 contractuels permanents
- > 44 contractuels non permanents



➡ 1 contractuel permanent en CDI

➡ Précisions emplois non permanents

- ⇒ 4 contractuels non permanents recrutés dans le cadre d'un emploi aidé
- ⇒ 86 % des contractuels non permanents recrutés comme saisonniers ou occasionnels
- ⇒ Personnel temporaire intervenu en 2024 : aucun agent du Centre de Gestion et aucun intérimaire

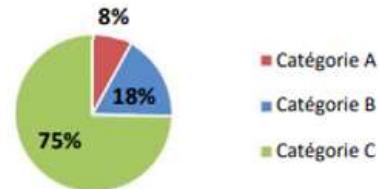
# EFFECTIFS ET CHARGES DE PERSONNEL

## — Caractéristiques des agents permanents —

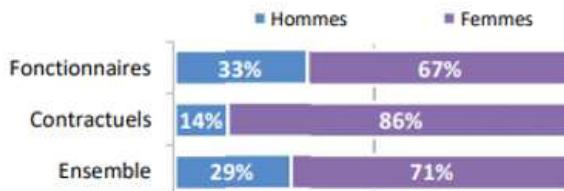
### ► Répartition par filière et par statut

Filière	Titulaire	Contractuel	Tous
Administrative	19%	3%	16%
Technique	45%	36%	43%
Culturelle	6%	3%	6%
Sportive	1%		1%
Médico-sociale	10%	12%	11%
Police	4%		3%
Incendie			
Animation	14%	45%	20%
Total	100%	100%	100%

### ► Répartition des agents par catégorie



### ► Répartition par genre et par statut



### ► Les principaux cadres d'emplois

Cadres d'emplois	% d'agents
Adjoints techniques	33%
Adjoints d'animation	17%
Adjoints administratifs	9%
Agents de maîtrise	8%
Auxiliaires de puériculture	5%